

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2023**

### **Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Ordinaire**

Les actionnaires de la société GROUPE GUILLIN sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le vendredi 23 juin 2023 à 9 heures 30 à Besançon (25000), Maison de l'Economie, CCI Saône-Doubs, 46 Avenue Villarceau.

L'avis préalable à cette Assemblée comprenant l'ordre du jour ainsi que le texte des résolutions qui seront proposées au vote des actionnaires a été publié dans le BALO du 5 mai 2023, ainsi que sur le site Internet de la société ([www.finances-groupeguillin.fr](http://www.finances-groupeguillin.fr)).

Les documents et renseignements prévus notamment par les articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce sont également publiés sur le site Internet de la société.

Tout actionnaire peut se procurer dans les conditions prévues aux articles R.225-88 et R.225-89 du Code de commerce les documents visés ci-dessus par simple demande écrite adressée au siège social, Zone Industrielle, Avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny, 25290 Ornans, auprès de la Direction Juridique.